



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 10316

Numéro SIREN : 388 300 444

Nom ou dénomination : OB HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt 27946



1702798201

DATE DEPOT : 2017-03-15  
NUMERO DE DEPOT : 2017R027946  
N° GESTION : 1992B10316  
N° SIREN : 388300444  
DENOMINATION : OB HOLDING  
ADRESSE : 59 rue de Tocqueville 75017 Paris  
DATE D'ACTE : 2017/01/13  
TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE  
NATURE D'ACTE : DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

9LB A2316

**O.B.HOLDING**  
Société par actions simplifiée au capital de 172 087 €  
Siège social : 59, rue de Tocqueville – 75017 PARIS  
388 300 444 R.C.S. PARIS

DA A21 A7E2 .

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 13 JANVIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le treize janvier, à onze heures,

La société **BERTRAND RESTAURATION**, Société par actions simplifiée au capital de 21.443.106,1 euros, dont le siège social se trouve 59 rue de Tocqueville, 75017 Paris, identifiée sous le numéro 489 236 927 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris (l'« Associé Unique »),

Représentée par Monsieur Olivier Bertrand, son Président,

Associé Unique de la Société **OB HOLDING** Société par actions simplifiée au capital de 172.087 Euros, dont le siège social est à PARIS (75017) – 59, rue de Tocqueville, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 388 300 444 (la « Société »),

A pris les décisions portant sur :

- Constat de la démission d'un Directeur Général sans remplacement
- Pouvoir en vue des formalités

Greffes du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :  
**15 MARS 2017**  
R2744

Première décision

L'Associé unique constate la démission, à effet de ce jour, de Monsieur Eric Vincent de son mandat de Directeur Général et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Dernière décision

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales et réglementaires.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture a été signé par l'Associé unique.

L'Associé Unique  
BERTRAND RESTAURATION  
Représentée par Olivier BERTRAND



Greffes du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :  
**15 MARS 2017**  
R2744